



Pays d'Art et d'Histoire Entre Cluny et Tournus
Mairie de Tournus – 71 700 TOURNUS
pahclunytournus@yahoo.fr
03.85.27.03.30

Le logo des Villes et Pays d'Art et d'Histoire a été créé en 2015, pour remplacer une charte graphique mise en place dans les années 1980. C'est aujourd'hui le logo que le Pays d'Art et d'Histoire Entre Cluny et Tournus utilise pour marquer son appartenance à ce réseau.



Ce logo est la propriété unique du Ministère de la Culture : les structures labellisées, signataires d'une convention avec le Ministère de la Culture, en sont les seules détentrices pour une durée limitée de 10 ans, avant renouvellement. Ainsi, l'association du Pays d'Art et d'Histoire Entre Cluny et Tournus peut utiliser ce logo, tout en rendant compte à la DRAC Bourgogne – Franche-Comté.

Nous avons remarqué depuis quelques mois maintenant l'apparition du logo des Villes et Pays d'Art et d'Histoire sur des brochures, éditions numériques et autres productions d'associations. Cette utilisation spontanée du logo par les associations locales montre un attachement certain au label et une fierté d'appartenir à un territoire labellisé. Cependant, étant responsable envers le Ministère de la Culture de toute utilisation sur son territoire du logo, l'association du Pays d'Art et d'Histoire Entre Cluny et Tournus doit donner son accord pour toute reproduction du label sur un support qui ne serait pas directement produit par elle. Connaissant la qualité et le sérieux des associations patrimoniales locales, cet accord n'est qu'une simple formalité.

Nous sommes à la disposition des responsables des associations pour préciser les modalités de réutilisation de ce logo.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.